

Conseil école 4 juin 2019

Etaient présents :

Mme Sautejean, Mme Charrier, Mme Lehoux, Mme Rabouan, Mme Rocher-Chevreau, Mme Magnino, Mme Barete, M. Charrier, Mme Bureau (enseignants)

Mme Postel, Mme Pantais, Mme Bouteloup, Mme Cirne, Mme Dupont, Mme Stoter, Mme Herin (parents élus)

Mme Dubois (adjointe mairie Rivarennnes)

Mme Perin-Besnard (adjointe mairie St Benoit la Foret)

Mme Meyer (parent élu et conseillère mairie St Benoit la Foret)

Mme Jailloux (conseillère mairie St Benoit la Foret)

M. Guilbault (maire de St Benoit la Foret)

Mme Pinet (DDEN)

Excusées : Mme Azé, Mme Bureau, Mme Vigouroux

1 – Organisation pédagogique à la rentrée 2019-2020

Suite à la fermeture d'une classe de maternelle à Rivarennnes, il y aura à la rentrée 8 classes dans le RPI.

188 élèves sont actuellement inscrits pour la rentrée, ce qui fait une moyenne de 23,6 élèves par classe.

Les classes seront réparties ainsi :

école de Rivarennnes :

- PS/GS 23 élèves

- PS/MS 24 élèves

- GS/CP 23 élèves

école de Rigny-Ussé :

- CP/CE1 23 élèves

- CE1/CE2 23 élèves

école de Saint-Benoit-la-Forêt :

- CE2 23 élèves

- CM1/CM2 24 élèves

- CM1/CM2 25 élèves

Les répartitions nominatives des élèves dans les classes seront transmises aux familles mi-juin.

2 – Présentation du projet d'école 2018-2023

L'élaboration du projet d'école prend appui sur le bilan du projet précédent et s'inscrit aujourd'hui dans le cadre du projet académique.

Trois ambitions principales :

- offrir les mêmes chances de réussite à tous
- pousser l'ambition scolaire
- contribuer au développement du territoire et à la réduction des inégalités territoriales.

Parmi les 6 axes stratégiques définis pour les 5 prochaines années, trois axes concernent plus particulièrement le 1^{er} degré :

- *axe 1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves :*
 - prendre en compte le contexte général dans lequel se déroule la scolarité des élèves
 - adapter les pratiques pédagogiques aux besoins des élèves
 - renforcer l'accompagnement et la formation des enseignants
- *axe 2 : Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite*
 - travailler autour de la justice scolaire
 - prévenir le harcèlement et les violences
 - améliorer la qualité de vie à l'école
- *axe 4 : Engager une dynamique territoriale renouvelée, soutenir les territoires les plus fragiles.*
 - stimuler l'ambition scolaire sur tous les territoires
 - organiser les territoires au service du parcours de scolarisation des élèves
 - permettre aux écoles d'être des lieux de vie de territoires

3 – Point sur l'avenir du poste de la 3^e ATSEM

Lecture du courrier de Mme Azé.

Elle indique qu'aucune décision n'est encore prise, que celle-ci se fera lors de la prochaine réunion du RPI le 1er juillet, en concertation avec les 3 maires.

M. Guilbault ajoute qu'ils prendront une décision au regard du nombre d'enfants en maternelle et selon les finances des communes.

Les enseignants se demandent si le poste supprimé serait recréé dans l'hypothèse d'une augmentation d'effectifs des maternelles.

Mme Rabouan précise qu'à son arrivée dans l'école, il y avait 3 classes de maternelle et 3 ATSEM. Aujourd'hui, l'école perd une classe, et si elle perd

aussi une ATSEM, cela implique également une perte de qualité pour tous. M. Guilbault est bien conscient des difficultés, mais les maires doivent faire des choix selon leurs priorités, l'école en est une, mais il y en a d'autres (la sécurité, la voirie ...). Il précise aussi qu'en 5 ans, la baisse de la dotation de l'état aux communes atteint 40 %.

Une pétition signée par les parents est en cours, pour alerter de leur inquiétude, mais M. Guilbault précise que les maires sont à l'écoute des parents qui le désirent.

4 – Suivi des demandes de travaux faites auprès des mairies

Les demandes de travaux seront désormais effectuées directement par chaque école auprès de la mairie dont elle dépend.

Les demandes seront jointes au compte-rendu, et seul le suivi de ces demandes sera abordé en conseil d'école.

- Les enseignantes de Rivarennnes ont effectué une demande transmise en mairie (cf. annexe)

Elles ajoutent qu'**une imprimante couleur est arrivée.**

- Les enseignants de Rigny-Ussé informent de l'installation prévue d'un Tableau Blanc Interactif dans la deuxième quinzaine d'août. Un devis pour des alarmes a aussi été signé.

- Les enseignantes de St Benoît la Forêt informent de l'installation prévue la semaine suivante d'un Vidéo Projecteur Interactif dans la 3^e classe.

M. Guilbault ajoute que la maintenance des ordinateurs, jusqu'à maintenant assurée gratuitement par M. Ward Hoover de l'Education Nationale, devra désormais être effectuée par un prestataire privé, à la charge des mairies. Le coût s'élève à environ 2.000 euros/an.

5 – Questions des représentants des parents d'élèves

Une pétition est en cours pour demander la diminution de l'usage des plastiques pour les contenants alimentaires à la cantine.

Une loi devrait interdire leur usage en 2025, mais des parents souhaiteraient que cette évolution ait lieu avant.

Mme Azé s'est renseignée auprès du prestataire actuel. Des solutions existent, notamment des contenants en inox, mais il faut effectuer des mesures des fours et des frigos afin de vérifier leur compatibilité.

Cela imposerait aussi de commander des portions par tranche de 20 ou 30 parts. Comment faire si l'on doit commander 42 parts ? Cela impliquerait du gaspillage.

Ce qui est utilisé aujourd'hui comme contenant respecte les normes en vigueur.

M. Guilbault ajoute aussi que la part payée par les familles est faible par rapport à celle payée par les mairies. Si un autre choix de contenant est fait,

cela aura un impact financier. Il faudra aussi décider qui prend en charge le supplément.

La part du bio a aussi bien augmenté, toutes ces préoccupations sont recevables et louables, mais elles nécessitent des réflexions approfondies et des choix.

Une cantinière sur chaque site serait l'idéal, mais cela nécessiterait de refaire toutes les cuisines et cela aurait un coût trop important. Imaginer une cuisine centrale pour les 3 écoles impliquerait aussi trop de frais (camion frigo ...).

Toutes les normes et réglementations actuelles freinent voire rendent impossible de tels choix.

Rédigé par Mme Lehoux.

Présidente : Mme Bureau